



DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1: GENÈVE, 30 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1999
DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 2: GENÈVE, 6 - 10 SEPTEMBRE 1999

Question 9/1: Impact de l'introduction et de l'utilisation de nouvelles technologies sur l'environnement réglementaire des télécommunications

COMMISSION D'ÉTUDES

ORIGINE: RAPPORTEUR POUR LA QUESTION 9/1

TITRE: RAPPORT SUR LA RÉUNION DU GROUPE DU RAPPORTEUR POUR LA QUESTION 9/1

Principaux résultats

Le Groupe du Rapporteur pour la Question 9/1 s'est réuni le 1er septembre 1999 et est parvenu aux conclusions suivantes:

Document 1/076

Ce document rend compte des résultats de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/1 (Genève, 5-6 août 1999) et donne la table des matières du rapport final sur la Question 9/1.

A l'issue des discussions, il a été décidé de modifier le titre du chapitre 3 de la table des matières qui ne sera plus "Nouvelles technologies" mais "Nouvelles technologies et nouveaux services" car qui dit technologies dit également services. On peut fournir de nouveaux services à l'aide de technologies classiques. Des études de cas précises seront faites pour tirer des conclusions. Les principales technologies à examiner ont été précisées: IMT-2000, technologie IP, commerce électronique, GMPCS, téléphonie sans cordon (WLL), radiomessagerie et systèmes à satellites. Il a par ailleurs été fait observer que les aspects réglementaires devraient couvrir les politiques réglementaires (tarification, comptabilité, etc.), les règlements et les questions de réglementation que posent ces technologies et ces services.

Il a par ailleurs été dit que l'on reprendra le travail au point où on était arrivé lors du précédent cycle d'études et dans d'autres rapports de l'UIT sur le sujet.

Point de contact: M. Mactar Seck, Ministère de l'industrie du Sénégal

Tél.: +221 8220415/6385516/Fax: +221 8220415/e-mail: seck@sonatel.sn

Document 1/084

Il a été pris note des rapports concernant Internet et les systèmes GMPCS basés sur les résultats préliminaires de l'étude UIT/BDT sur la réglementation de 1999.

Document 1/062

Il a été pris note des contributions qui ont été soumises à l'atelier sur la réforme des télécommunications (Gaborone, Botswana) organisé par l'UIT.

Document 1/048

Ce document est une note de liaison adressée par le Président du Groupe mixte d'experts sur la téléphonie IP aux Commissions d'études 2, 3 et 13 de l'UIT-T et à la Commission d'études 1 de l'UIT-D. Il contient le rapport de la première réunion du Groupe mixte d'experts: Commissions d'études 2 et 3 de l'UIT-T et Commission d'études 1 de l'UIT-D (Genève, 29-30 avril 1999). Il traite des problèmes que pose la téléphonie IP. Etant donné que les questions examinées dans ce document concernent tous les Secteurs de l'UIT, les travaux sur la téléphonie IP devraient être partagés pour éviter toute duplication.

Plan de travail futur

La prochaine réunion du Groupe du Rapporteur aura certainement lieu parallèlement au séminaire sur les GMPCS pour la région Afrique. La date et le lieu de cette réunion seront arrêtés ultérieurement.

Il conviendrait de rassembler toute la documentation disponible à l'UIT sur le sujet.

La documentation sur des technologies particulières sera fournie par plusieurs pays et par la Commission d'études 2 (Question 16/2).

Les pays et les experts sont invités à soumettre des contributions dans leur domaine de compétence.
